



## ZENIBUS

# EXTENSION DU BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

INFO TRAVAUX / SECTEUR MARIGNANE / N°7/ ZENIBUS

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RUE JEAN GIONO

À partir du 24 février 2025, les travaux d'extension du ZENIBUS vont se poursuivre à Marignane, sur la rue Jean Giono.

Une partie de la rue va être requalifiée pour améliorer la circulation des transports en commun et la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

“

*Avec 7 km supplémentaires, le ZENIBUS reliera bientôt le Technoparc des Florides à Plan de Campagne. Ce projet renforcera l'intermodalité et rapprochera les lieux de vie des bassins d'emploi. Il contribuera également à améliorer le cadre de vie et l'attractivité de notre Métropole.*

”



**Martine Vassal**

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence  
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône  
Première vice-présidente de Départements de France

## UNE ORGANISATION RIGoureuse POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

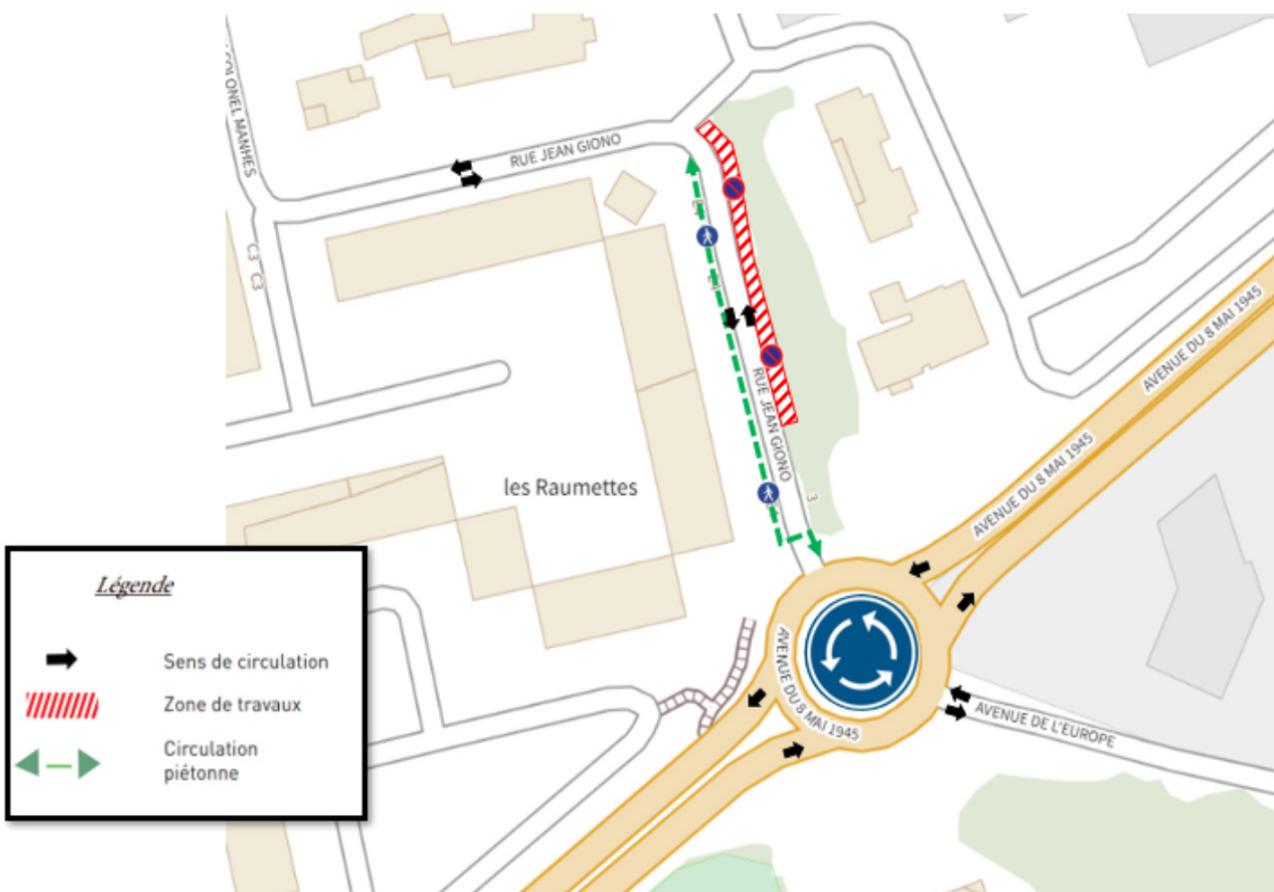
- / Zones de travaux signalées en amont
  - / Accès maintenus aux commerces et aux résidences
  - / Signalétique pour les piétons et les personnes véhiculées
  - / Travaux de jour, du lundi au vendredi, sauf exception particulière
- Tout est mis en œuvre pour limiter les perturbations.

## ICI, L'ORGANISATION DES TRAVAUX

### Secteur Marignane, rue Jean Giono.

À partir du 24 février 2025 et durant un mois et demi, des travaux de voirie vont être réalisés rue Jean Giono.

- / Le stationnement sera temporairement supprimé pendant les travaux
- / Un cheminement piéton sera mis en place côté impair de la rue
- / Les sens de circulation, les accès aux résidences et aux commerces seront conservés



## @ ICI, NOUS VOUS INFORMONS

- / Une médiatrice, interlocutrice privilégiée pour les riverains et les commerçants, disponible au : 06 65 76 91 68
- / Pour nous écrire: [zenibus@ammpmetropole.fr](mailto:zenibus@ammpmetropole.fr)
- / Les actus du chantier :



## CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- / Attention à la circulation des camions et engins de chantier
- / Interdiction d'entrer sur les zones de chantier, clôturées, de jour comme de nuit
- / Suivre les signalétiques pour les cheminements piétons et les modifications de circulation/stationnement

OPÉRATION RÉALISÉE AVEC :

